

**Intervention de F. Delcombre  
au conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2018**

POINT 8. OPERATION SOISY KART. — J'ai voté la précédente délibération parce qu'il peut effectivement être utile pour des jeunes d'utiliser un cyclomoteur, ne serait-ce que pour aller au lycée. En revanche ici le problème est tout différent, je considère qu'il n'est pas de notre rôle d'encourager des jeunes à pratiquer des sports mécaniques, il y a d'autres moyens de faire des actions de prévention routière, je m'abstiendrai donc sur cette délibération.